

RHINOLOPHE EURYALE



[*Rhinolophus euryale*, Blasius, 1853]

[*Ratapenada*]

Présentation de l'espèce

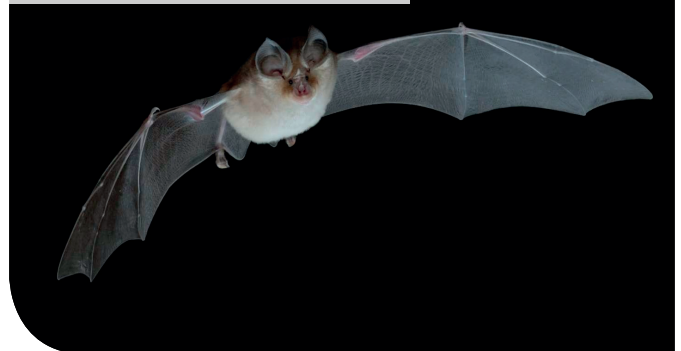
Comme toutes les chauves-souris, le Rhinolophe euryale est un mammifère appartenant à l'ordre des Chiroptères, très différent des rongeurs. Les chauves-souris sont des animaux nocturnes qui ont développé plusieurs adaptations spécifiques, telles que le sonar qui leur permet de "voir" leur environnement avec leurs oreilles (écholocation). Peu prolifiques, elles n'ont qu'un seul petit par an en période estivale. Les ressources alimentaires se faisant rares en hiver, elles entrent dans un sommeil profond (léthargie) et hibernent.

Les chauves-souris sont essentiellement insectivores en France métropolitaine. Les proies principales de ce rhinolophe sont des petits papillons de nuit (30 mm d'envergure environ). Son vol très manœuvrable lui permet de chasser au milieu des arbres dans les forêts de feuillus, les boisements de bord de rive (ripisylves), les oliveraies, les fourrés et les haies. Il semble éviter les milieux ouverts et les forêts de résineux.

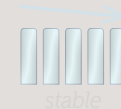
Espèce sud-européenne, le Rhinolophe euryale est **très rare et localisé en Provence**. Il se rencontre à basse et moyenne altitude (du niveau de la mer à 867 m d'altitude) dans les départements du Var, des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes. Il est, pour l'instant, absent du Vaucluse et occasionnel dans les Bouches-du-Rhône et le sud des Hautes-Alpes.

Plusieurs gîtes sont utilisés au cours de l'année. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, on connaît quatre colonies de reproduction majeures dans des réseaux de cavités naturelles et dans les combles d'une chapelle (Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Var).

.../...



Tendance d'évolution en région



En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Rhinolophe euryale est certainement l'espèce qui a connu la plus forte régression, au point d'être aujourd'hui dans une situation **très précaire**. Il était pourtant particulièrement répandu dans toutes les grottes chaudes de la région aux XIX^e et XX^e siècles.

La destruction ou la détérioration de bon nombre de cavités a conduit à une baisse alarmante de ses effectifs entre 1940 et 1980.

70 % de sites sont perdus ou détruits dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Son aire de répartition a diminué de 80 % en 50 ans.

À noter que cette évolution est synchronisée avec la tendance nationale.

Entre 1995 et 2015, il n'a plus été observé que dans la moitié des gîtes régionaux historiques (soit 14 en tout). Surtout, depuis 1995, aucune augmentation de ses effectifs ou de son aire de répartition n'a été notée. Au contraire, les données se font plus rares et concernent souvent des individus isolés ou en petit groupe.

Une tendance à l'accroissement des effectifs est observée depuis peu dans certaines régions françaises mais pas en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où la situation est stable, voire en légère dégradation.

PARTENAIRE



En période d'hibernation, des individus sont mentionnés dans des bunkers (Alpes-Maritimes) et dans une grotte (Alpes-de-Haute-Provence).

Comme toutes les chauves-souris de France métropolitaine, le Rhinolophe euryale est **protégé** à l'échelle nationale (arrêté ministériel du 23 avril 2007). Il est également inscrit sur les annexes II et IV de la **Directive "Habitats-Faune-Flore"** de 1992.

Il est considéré comme **quasi menacé** au niveau mondial et national (listes rouges). Son statut est plus préoccupant au niveau européen et méditerranéen, où il est considéré comme **vulnérable**.

C'EST DANS CE CONTEXTE QUE LA POPULATION DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, PROBABLEMENT DE L'ORDRE DE QUELQUES CENTAINES D'INDIVIDUS, A UN RÔLE NON NÉGLIGEABLE À JOUER DANS LA CONSERVATION DE CETTE ESPÈCE SENSIBLE ET DANS SA RECONQUÊTE EN ZONE MÉDITERRANÉENNE.



Analyse de la tendance actuelle

Les causes de la régression sont multiples :

- dérangement dans les gîtes souterrains (causé par la fréquentation humaine) auquel le Rhinolophe euryale est très sensible,
- disparition des corridors de déplacement, c'est-à-dire des linéaires de végétation (haies, allées d'arbres, bordures de cours d'eau) indispensables pour guider les animaux du gîte vers les terrains de chasse et pour chasser,
- fragmentation et perte des habitats de chasse (par les éclairages urbains "polluants", les voies de circulation ou les projets industriels de fortes emprises comme le photovoltaïque) ce qui complique ou empêche l'accès aux ressources alimentaires,
- collisions routières,
- pesticides, dont l'utilisation provoque la raréfaction des proies ainsi qu'un empoisonnement par accumulation dans l'organisme de ce rhinolophe situé en bout de chaîne alimentaire.

Des **actions de conservation** ont déjà été engagées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des gîtes majeurs régionaux ont été protégés dans la Siagne (Var, Alpes-Maritimes) et les gorges de Châteaudouble (Alpes de Haute-Provence), soit **réglementairement par arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)**, soit **physiquement par la mise en place de grilles** empêchant l'accès et le dérangement par les touristes, soit les deux.

Malgré cela, les menaces persistent et s'aggravent localement avec le développement non maîtrisé des activités et sports de pleine nature à destination d'une population urbaine en forte demande. **C'est pourquoi, coïncé entre un littoral fortement dégradé et la chaîne alpine qui ne lui est pas favorable, l'espèce ne présente pas de bonnes perspectives de conservation en région.**

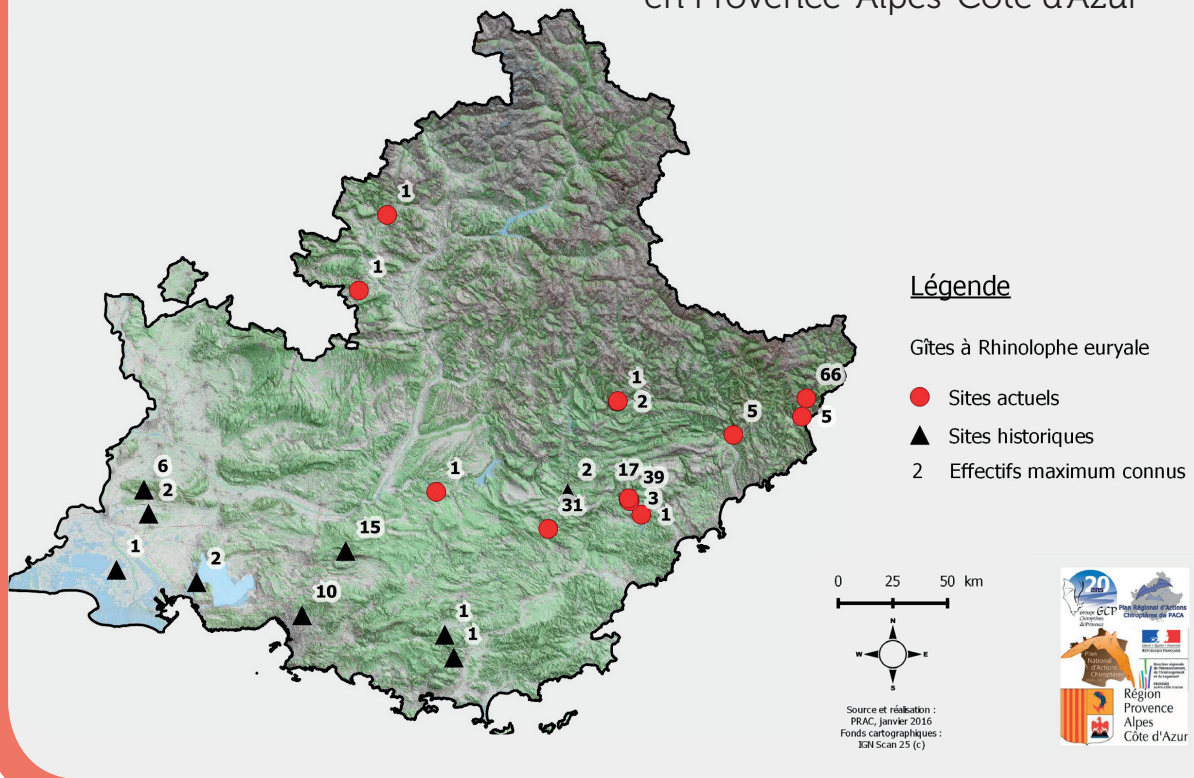
Des mesures appropriées et ciblées pourraient toutefois lui être profitables :

- conserver et gérer durablement l'ensemble des gîtes de l'espèce par APPB, réserves et/ou protection physique,
- préserver les milieux de chasse (particulièrement les forêts de feuillus âgées), les ripisylves et les corridors de déplacement à proximité des gîtes,
- améliorer les connaissances sur l'écologie de l'espèce grâce à des prospections spécifiques (de telles recherches ont, par exemple, permis de découvrir 50 individus en reproduction en vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes),
- coordonner les politiques des ministères de l'agriculture, de la gestion forestière et de l'environnement susceptibles d'influer sur la conservation du Rhinolophe euryale, et les intégrer dans l'élaboration des schémas d'aménagement tel que le SRCE et les PLU,
- intervenir auprès du grand public et des groupes d'intérêts professionnels dont les activités peuvent affecter le Rhinolophe euryale pour les sensibiliser et les former à sa conservation.



RÉPARTITION DES GÎTES à Rhinolophe euryale

en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Suivi de l'espèce

Tous les gîtes prioritaires à Chiroptères sont suivis dans le cadre du Plan régional d'actions en faveur des Chiroptères piloté par le Groupe Chiroptères de Provence. Ces suivis impliquent une dizaine de structures partenaires. Les gîtes sont visités annuellement, si possible à chaque saison. Les gîtes à Rhinolophes euryale sont contrôlés par le GCP, le CEN PACA et le Parc national du Mercantour.



RÉFÉRENCES

- www.gcprovence.org
- Bodin J. (coord.), 2011. Les chauves-souris de Midi-Pyrénées : répartition, écologie, conservation. Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées - Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées, Toulouse, 256 p.
- Dietz C., Kiefer A., 2015. Chauves-souris d'Europe : connaître, identifier, protéger. Delachaux et Niestlé, Paris, 399 p.
- Néri F., 2004. Diagnostic sur la mortalité des chauves-souris par collision, dans le Lot, sur l'A20 entre Cahors Nord et la Dordogne, et propositions d'aménagement. CREN Midi-Pyrénées, Toulouse, 17p.
- Sané R. et Faure C., 2011. Plan Régional d'Actions pour les Chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur. DREAL, Groupe Chiroptères de Provence, 140 p.
- Ransome R.D. et Hutson A.M., 2000. Action plan for the conservation of the greater horseshoe bat in Europe (*Rhinolophus ferrumequinum*). Convention on the Conservation of European Wildlife and Natural Habitats, Nature and environment, No. 109, 56p.

Rédaction : novembre 2015. Mathieu Drousie, Ariane Blanchard, Emmanuel Cosson

Relecture : Florence Englebert, Raphael Sané

